



Assemblée générale

Distr. limitée
22 décembre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 31 de l'ordre du jour
Prévention des conflits armés

Albanie, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Autriche, Bahreïn, Belgique, Botswana, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Danemark, Djibouti, Émirats arabes unis, Estonie, Finlande, Géorgie, Irlande, Islande, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Monténégro, Palaos, Pays-Bas, Pologne, Qatar, Slovénie, Somalie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie, Ukraine et Yémen : projet de résolution

Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger ceux qui en sont responsables

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Australie, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Italie, Jamaïque, Libéria, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Trinité-et-Tobago et Vanuatu

